

DEPECHE DE L'AGENCE FRANCE PRESSE

LA TAXE FONCIERE AUGMENTERA POUR 130.000 FOYERS FISCAUX

GLGL

ECF2362 0271 /AFP-ZX65

PARIS, 5 sept 2019 (AFP) - Le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin, a estimé jeudi que 130.000 foyers fiscaux allaient connaître cette année une hausse de la taxe foncière en raison d'une révision de la valeur locative de leur propriété.

Il a minimisé la portée de cette augmentation qui ne concernerait que "0,3% des contribuables".

"Il faut relativiser. Il y a 130.000 foyers fiscaux qui vont connaître une augmentation de la taxe foncière sur plus de 45 millions de foyers, soit 0,3% des contribuables", a affirmé le ministre sur BFM TV, en réponse à la polémique sur cette hausse.

"Il y en a qui vont aussi connaître des baisses", a-t-il ajouté. M. Darmanin a néanmoins rappelé que si les propriétaires "ont fait des travaux dans leurs maisons, s'ils ont ajouté une pièce ou s'ils ont fait une piscine, il y a effectivement une augmentation de la valeur locative de leur bien, c'est tout à fait normal".

M. Darmanin a toutefois reconnu qu'il "existe une liberté locale" qui permet d'augmenter la taxe foncière via le taux de l'imposition, fixé pour partie par les communes et pour partie par les départements.

Enfin, la loi de finances pour 2019 stipule que la taxe foncière est réévaluée en fonction de l'inflation. Cette année, c'est une augmentation de 2,2% qui a été appliquée, correspondant à "l'inflation harmonisée", a appris l'AFP auprès du ministère des Comptes publics. L'indice des prix pour l'année 2018 était de 1,8%.

Le secrétaire d'Etat Olivier Dussopt avait de son côté assuré lundi que "les opérations de revalorisation des bases locatives n'avaient aucun lien avec la suppression de la taxe d'habitation".

arz/boc/cbn

AFP 052310 SEP 19